

# Le JOURNAL du LOMBRIC



Expérimentation tri plastiques : Bilan p.2

Gaspillage alimentaire p.3

Déchèterie : Horaires d'été p.3

**Jetons moins, trions plus !**

mars - avril - mai 2013 - **51**

Le SMITOM-LOMBRIC : syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marne - 67 communes - 300 000 habitants

## L'EDITO



Comme nous vous l'avions annoncé au mois de décembre, le Journal du Lombric fait peau neuve. En effet, le Journal a été revu graphiquement afin de l'harmoniser avec le nouveau logo et la charte graphique du futur site internet.

Le Lombric et ses adhérents présentent leurs actions en faveur du développement durable et nous conseillent pour mieux trier et moins produire de déchets. Le saviez-vous ? Les vêtements ne se jettent pas mais se recyclent.

Comme chaque année, le SMITOM-LOMBRIC organise sa Journée Portes Ouvertes sur son site du CIVIS 77 à Vaux-le-Pénit avec comme grand thème « le gaspillage alimentaire ». De nouvelles animations et des spectacles pour petits et grands vous permettront de mieux comprendre la gestion et la réduction des déchets ménagers. Alors rendez-vous tous le samedi 6 avril pour un moment festif et pédagogique !

**Franck Vernin**  
Président du  
SMITOM-LOMBRIC

## JOURNÉE PORTES OUVERTES



SAMEDI

6

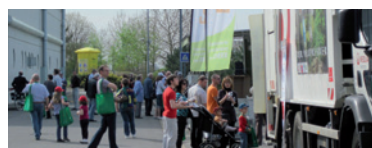
AVRIL  
DE 10H À 17H



Le SMITOM-LOMBRIC et son délégataire Veolia Propreté organisent une « Journée Portes Ouvertes » gratuite des installations de traitement des déchets ménagers du CIVIS 77 à Vaux-le-Pénit.

Vous serez accueillis dans une ambiance festive avec des spectacles pour toute la famille!

Le thème phare sera  
« le gaspillage alimentaire »



+ d'infos  
[www.lombric.com](http://www.lombric.com)

### NOUVEAU !

#### Spectacles et animations

La journée sera rythmée par des spectacles et des animations interactives sur le tri et la réduction des déchets.

#### Grand QUIZZ

Participez au grand QUIZZ et tentez de **gagner des cours de cuisine** et des bons d'achats pour la Recyclerie du Lombric.

#### Visites et Recyclage

Visitez l'Unité de Valorisation Énergétique et le Centre de Tri des emballages équipé de tri optique. Allez à la rencontre des sociétés de reprise des matériaux recyclables pour connaître les aspects industriels liés au traitement des déchets.

#### Réduction des déchets

Découvrez des alternatives de consommation pour réduire vos déchets. Achetez votre **composteur à moitié prix** (selon votre lieu d'habitation).

#### Recyclerie du Lombric

La Recyclerie du Lombric sera présente avec un stand et la boutique sera également ouverte pour chiner objets, meubles divers et variés à petits prix.

#### Vittorio Leonardo

Ne manquez pas le dessinateur du Lombric, présent pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive avec un atelier spécial dédicaces.



LE JOURNAL DU LOMBRIC : Rue du Tertre de Chérisy - BP 597 - 77 016 Vaux-le-Pénit cedex - Tél. : 01 64 83 58 60 - Fax : 01 64 83 58 69  
smitom@lombric.com - www.lombric.com / Dir. de publication : Jean-Pierre Le Poulain / Ont participé à la réalisation de ce numéro : Franck Vernin, Patrick Scheurer, Stéphanie Clary, William Gygax, Vittorio Leonardo, l'équipe technique et les adhérents du SMITOM-LOMBRIC / ISSN 1299-4995  
Vous ne recevez plus le Journal du Lombric ? Contactez-nous : [smitom@lombric.com](mailto:smitom@lombric.com)

## INFOS PRATIQUES DÉCHETS VERTS



**Au printemps, le service de collecte des déchets verts en porte-à-porte reprend :**

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine : **le 15 mars**

Communauté de Communes Vallées et Châteaux : **le 1<sup>er</sup> avril**

Communauté de Communes du Pays de Bière : **le 1<sup>er</sup> mars**

Communauté de Communes Seine-Ecole : **le 1<sup>er</sup> mars**

Fouju : **1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> juillet et du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> novembre 2013**

N.B : pas d'interruption de service pour les communes du SICTOM de Sénart et du SMICTOM de la Région de Fontainebleau.



**UNIQUEMENT** pour la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et les communes de Fouju et de Maincy :

**Les déchets verts doivent être mis dans votre bac. Pour chaque adresse, UN SEUL fagot est TOLÉRÉ à côté du bac. Ce fagot ficelé ne peut dépasser 1 mètre de long et 40 cm de diamètre. Si vos apports sont supérieurs, vous pouvez les apporter gratuitement en déchèterie. Si les déchets verts sont présentés en vrac sans respecter ses règles, ils ne seront pas collectés.**

Le SMITOM-LOMBRIC vous demande de respecter ces règles pour le confort et la sécurité des agents qui collectent vos déchets.

## DÉCHÈTERIE : HORAIRES D'ÉTÉ

**Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre)**

**À partir du 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 31 octobre :**

Semaine : 15h - 19h

Samedi : 10h - 19h

Dimanche : 10h - 13h

voir conditions d'accès sur [www.lombric.com](http://www.lombric.com)



## EXPÉRIMENTATION D'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES PLASTIQUES : BILAN 2012



**D**éjà 10 mois que les habitants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS\*) sont invités à mettre dans leurs bacs jaunes tous leurs emballages en plastique rigide, participant ainsi à un grand test national d'extension du tri des plastiques.

Au total depuis mai 2012, ce sont **1316 tonnes d'emballages qui ont pu être triés** sur le territoire de la CAMVS, soit environ **7% d'augmentation** par rapport à la même période de 2011.

Le recyclage de ces emballages permet de réaliser de nouveaux objets en plastique, comme des tuyaux d'arrosage ou des chaises de jardin ; la pérennité de cette nouvelle filière est également en expérimentation.



EXTENSION  
DES CONSIGNES  
DE TRI  
**QUIZZ**

**La barquette en polystyrène dans laquelle est emballée ma viande est à jeter dans le bac jaune des emballages. VRAI ou FAUX ?**

*Vrai ! Les barquettes en polystyrène, tout comme les calages de carton en polystyrène, font partie des consignes étendues car ce sont des emballages en plastique rigide. Si vous habitez sur la CAMVS, vous pouvez les mettre dans votre bac jaune.*

**Rappel des consignes de tri plastique étendues sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS\*)**

Bouteilles, flacons et bidons en plastique



Tous les autres emballages en plastique rigide (sacs et films plastiques exclus)

\* Communes concernées : Melun, Montereau-sur-le-Jard, Seine-Port, Livry-sur-Seine, La Rochette, Rubelles, Vaux-le-Pénil, Le Mée-sur-Seine, Boissette, Dammarie-lès-Lys, Voisenon, Boissise-le-Roi, Saint-Germain-Laxis, Boissise-la-Bertrand



## RÉAU : A VENIR ... NOUVELLE RÉPARTITION DES COMMUNES SUR LES DÉCHÈTERIES

**A**lors que la future déchèterie de Réau devrait ouvrir ses portes au public dans le courant de l'été, la nouvelle répartition des populations sur les déchèteries de Savigny-le-Temple et de Réau est en cours de définition avec les Maires des 6 communes concernées (Cesson, Nandy, Lieusaint, Vert Saint Denis, Réau, Savigny-le-Temple). **Environ 30 000 personnes seront rattachées à la déchèterie de Réau.**

Une fois validée, la nouvelle répartition sera communiquée auprès des habitants dans le Journal du Lombric de juin, sur [www.lombric.com](http://www.lombric.com), dans les journaux communaux et sur les sites internet.



## LES TEXTILES ET LES CHAUSSURES ONT PLUSIEURS VIES !



### La collecte du textile :

Afin de donner une deuxième vie à nos vêtements et nos chaussures, des bornes textiles sont dispersées sur le territoire. L'objectif : recueillir nos vêtements et nos chaussures propres afin qu'ils soient réutilisés, réemployés ou recyclés.

### Le devenir du textile :

En 2011, 128 000 tonnes de TLC (Textile, Linge, Chaussures) ont été collectés et triés sur le territoire national. Ainsi :

- **60% ont été réutilisés** et revendus tels quels sur le marché de la seconde main en France et à l'international
- **8% ont été réemployés** en chiffons d'essuyages industriels
- **21% ont été recyclés** et effilochés afin d'en faire de l'isolation thermique et phonique
- **11% ont été incinérés**. Il s'agit des refus de tri qui n'ont pu être valorisés.

**128 000**  
tonnes  
**DE TEXTILES**  
**collectés**  
en 2011



### Rappel des consignes :

Les vêtements, linges et chaussures doivent être déposés dans des sacs fermés dans les bornes mises à votre disposition (il est interdit de les mettre au sol). Les vêtements, linges et chaussures doivent être propres, les chaussures doivent être attachées entre elles.

**Vous voulez savoir où est la borne textile la plus proche de chez vous ?** Sur le site [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr) toutes les bornes textiles agréées y sont référencées.

## GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Le gaspillage alimentaire, sur le territoire du SMITOM-LOMBRIC, c'est **35kg de déchets jetés par personne chaque année dont 21 kg/hab et par an** sont jetés encore dans leur emballage d'origine. Il s'agit ainsi de produits qui vont directement du magasin à la poubelle en ayant juste fait un passage par le réfrigérateur !



Le gaspillage alimentaire sera le thème de campagnes de communications nationales telle que « Qui jette un œuf, jette un bœuf » mais aussi locales comme lors de **notre Journée Portes Ouvertes**.

Durant cette journée, des astuces vous seront délivrées pour limiter le gaspillage alimentaire et ce, notamment dès l'acte d'achat :

**35kg**  
DE DÉCHETS  
jetés par  
personne  
et par an

- En achetant malin par le biais d'une **liste de courses** (cela permet également d'éviter les achats superflus).
- En achetant des **produits en vrac** (légumes, fruits, fromages, viandes..) je choisis la quantité dont j'ai besoin et je limite mes emballages.
- En **restant vigilant sur les offres promotionnelles** Ex. 2 produits pour le prix d'1. Le prix au kilo/litre est-il vraiment plus intéressant ? Les aliments vont-ils se conserver suffisamment longtemps ?

## ÉVÈNEMENT

### FESTIVAL PRINTEMPS SUR SEINE À MELUN

La ville de Melun organise pour la 3<sup>ème</sup> année le festival « Printemps sur Seine » qui se tiendra du 25 mai au 4 juin 2013 à Melun. Les objectifs : comprendre les enjeux du développement durable et agir en citoyen responsable !



### « Manger mieux, bouger plus »

Au programme, 2 temps forts :

- Au Centre Culturel de l'Espace Saint-Jean, un pôle pédagogique sur le thème « Du champ à l'assiette ». Une exposition permanente sera ouverte à tous, une conférence et des ateliers pour les scolaires seront organisés
- Sur les Quais de Seine, les 25 et 26 mai 2013, avec des animations, des stands, des jeux sur le thème « Manger mieux, bouger mieux ». Le SMITOM-LOMBRIC sera présent pour animer un stand sur la thématique du gaspillage alimentaire et de la gestion des déchets.

Programme en mairie à partir de début mai et sur : [www.ville-melun.fr](http://www.ville-melun.fr)





# LA PAROLE AUX ADHÉRENTS DU SMITOM-LOMBRIC

## La RECYCLERIE DU LOMBRIC, vous connaissez ?

Le SMITOM-LOMBRIC a réalisé en septembre 2012 une enquête d'opinion auprès de 500 habitants du territoire. Dans le questionnaire, la question du don et du réemploi a été posée.

Ainsi, à la question, connaissez-vous la Recyclerie du Lombric, vous êtes 48% à avoir répondu par l'affirmative. Mais seulement 6% d'entre vous y sont allés lors de ces 6 derniers mois et 11.6% lors de l'année 2012.

### Avant d'acheter du neuf, pensez à l'occasion !

Cette recyclerie est gérée par l'AIPRefon, association d'insertion qui aide les personnes en difficulté à se réinsérer dans le monde du travail. En 2012, cette association a soutenu 12 emplois d'insertion.

Vous y trouverez des meubles et de la literie mais aussi de la vaisselle et des vêtements en passant par les jouets, les vélos et de l'électroménager en état de marche et à des prix défiant toute concurrence.

### Alors n'attendez pas, venez visiter la Recyclerie du Lombric !

Toutes les infos pratiques sur : [www.lombric.com](http://www.lombric.com)



Rue de la plaine de la Croix  
Besnard - Parc d'activités  
77 000 Vaux-le-Pénil

**48%**  
des habitants  
du territoire  
connaissent la  
Recyclerie  
du Lombric



le magasin



## Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine - Fouju

### Des sacs jaunes pour les Melunais du centre ville

Un groupe de travail constitué de la CAMVS, du SMITOM-LOMBRIC et des différents services de la ville de Melun a entamé une réflexion sur la gestion des déchets du centre ville de Melun. **L'objectif est d'apporter une solution de collecte adaptée aux habitants et commerçants de ce secteur.**

Ainsi, il a été proposé de **distribuer gratuitement des sacs jaunes pour la collecte des emballages** afin de rendre accessible le tri aux habitants qui ne peuvent pas stocker de bacs, faute de place.

Courant janvier, un questionnaire a été adressé aux habitants du centre-ville pour définir leur besoins. Les sacs jaunes transparents de 50 litres seront disponibles, contre signature, dès le 1<sup>er</sup> avril à l'accueil des services techniques de la ville.



Renseignements : n° Vert 0 800 814 910

Communes concernées : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-les-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Rubelles, Saint Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Voisenon et Fouju

## SICTOM de Sénart

### Fête du Carré Sénart samedi 13 juillet de midi à minuit

Cette année, la fête, qui célébrera les **40 ans de Sénart**, aura lieu sur une seule journée le samedi 13 juillet de midi à minuit.

Comme pour les éditions précédentes, le Sictom de Sénart et le SMITOM-LOMBRIC, s'associeront à la fête du Carré Sénart en prenant en charge la collecte et le traitement des déchets de la fête.

Au programme : **une fête populaire et gratuite** avec des spectacles, des animations, de la restauration, de la musique avec la présence des Fatals Picards et une clôture avec un feu d'artifice en bordure du canal.

**Plus d'infos dans le prochain Journal du Lombric et sur [www.senart.com](http://www.senart.com)**



Renseignements : n° Vert 0 800 774 062

Communes concernées : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis





## Communauté de Communes Seine-École

### La Communauté de Communes Seine-Ecole a changé les sapins de Noël en copeaux

Lors d'un week-end, les habitants du territoire avaient la possibilité d'apporter leur sapin sur quatre points de ramassage. Les sapins étaient broyés sur place et les habitants intéressés pouvaient repartir avec des copeaux et bénéficier d'une collation chaude.

Cette « opération sapins » s'intègre parfaitement dans le Programme Local de Prévention des déchets signé par SEINE-ECOLE avec le SMITOM-LOMBRIC, et dont l'objectif est de réduire les déchets collectés tout en préservant l'environnement.



Au total, c'est **189 sapins broyés**, qui ne seront pas collectés avec les ordures ménagères ou ramassés par les services municipaux.

Ensemble, nous pouvons mieux agir pour préserver notre environnement.

Renseignements : 01 64 89 01 27

Communes concernées : Pringy et  
Saint Fargeau-Ponthierry



## Communauté de Communes Vallées et Châteaux

### Réunions publiques et compostage

Le SMITOM-LOMBRIC et la Communauté de Communes Vallées et Châteaux vous proposent de vous accompagner dans la mise en place du compostage à domicile en organisant des réunions publiques. Des réunions publiques ont déjà eu lieu le 9 février au Châtelet-en-Brie et le 15 février à Féricy et ont connu un franc succès.

**Vous souhaitez acquérir un composteur à moitié prix**, deux dates sont encore prévues :

- **Le vendredi 1<sup>er</sup> mars à 18h30** dans la salle polyvalente place de la Résistance à **Echouboulains**.
- **Le samedi 23 mars à 10h30** au complexe sportif de **Moisenay**.

Une introduction au compostage vous sera présentée, et nous vous remettrons votre composteur qu'il soit en bois ou en plastique, de 300 ou 600L.



Si vous êtes intéressés, pré-réservez votre composteur sur le site **www.lombric.com**

Renseignements : n° Vert 0 800 814 910

Communes concernées : Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Echouboulains, Féricy, Le Châtelet-en-Brie, Les Ecrennes, Machault, Maincy, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courtry et Valence-en-Brie

Fouju

Le Chatelet-en-Brie



## SMICTOM de la Région de Fontainebleau

### Quelle production de déchets dans la Région de Fontainebleau ?

Rappelons-nous les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement : réduire la production de déchets de 5kg par habitant et par an.

**Comment agir ?** Il faut d'abord connaître nos pratiques de consommation. C'est pour cela que nous avons procédé à un échantillonnage des ordures ménagères du territoire, pour connaître la composition de nos poubelles.

Les résultats obtenus pour la Région de Fontainebleau montrent qu'au sein d'un ménage, en moyenne :

- **52kg de déchets fermentescibles** peuvent être compostés,
- **40 kg d'aliments encore emballés** sont gaspillés,
- **10 kg de textiles** peuvent être déposés dans les bennes prévues

Du côté des performances de tri et de recyclage, les habitants du territoire du SMICTOM sont de bons élèves.

Renseignements : n° Vert 0 800 133 895

Communes concernées : Avon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Ecuelles, Episy, Fontainebleau, Fontaine-le-Port, Féricy, Montarlot, Montigny-sur-Loing, Moret-sur-Loing, Saint-Mammès, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Veneux les-Sablons, Vernou-la-Celle, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine



## Communauté de Communes du Pays de Bière

### De nouvelles étiquettes sur les bacs de collecte

Dès le printemps, notre éco-ambassadeur, Thierry Marquis viendra **renouveler les étiquettes** d'identification des bacs en amont des collectes d'emballages et de déchets verts mais également d'ordures ménagères pour les communes d'Arbonne la Forêt et de Villiers en Bière.

Cette étiquette indiquera la ville et l'adresse de référence pour chaque bac.

Ce renouvellement permettra de faciliter la maintenance et de permettre la traçabilité en cas de vol. Figuretront également les coordonnées de la Communauté de Communes du Pays de Bière (interlocuteur unique dans la maintenance et la gestion des collectes).



Pour le bac des emballages, une étiquette avec les consignes de tri pourra y être ajoutée si elle ne s'y trouve pas déjà.

Renseignements : 01 60 66 12 53

Communes concernées : Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole et Villiers-en-Bière



A COLLECTIONNER !

# LE LOMBRIC



PAR V.LEONARDO D'APRÈS MARTIAL

